



15ème législature

Question N° : 30475	De M. Christophe Naegelen (UDI et Indépendants - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Mesures pour l'agritourisme suite à la crise sanitaire	Analyse > Mesures pour l'agritourisme suite à la crise sanitaire.
Question publiée au JO le : 16/06/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 13/10/2020 Date de renouvellement : 26/01/2021 Date de renouvellement : 08/06/2021 Date de renouvellement : 21/09/2021 Date de renouvellement : 04/01/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Naegelen attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les agriculteurs diversifiés en agritourisme et les grandes difficultés auxquelles ils font face suite à la crise sanitaire. Ils ont en effet été frappés de plein fouet par d'importantes pertes financières. L'agritourisme est un secteur très riche en activités (loisirs, hébergement, restauration) et étoffe l'offre touristique en milieu rural. Il contribue à l'emploi et au maintien d'activités sur le territoire, mais aussi à une meilleure connaissance de l'agriculture par le public. Même si l'agritourisme représente un poids variable dans le chiffre d'affaires des exploitations, ses revenus sont essentiels au maintien de l'emploi et ils contribuent fortement à la trésorerie des exploitations. Alors que 30 % des acteurs déplorent des pertes supérieures à 5 000 euros par mois sur la période du confinement, certaines situations sont alarmantes : fermes auberges, fermes équestres, fermes pédagogiques majoritairement. Dans ces cas, c'est l'activité d'agritourisme elle-même qui est en danger, avec de possibles suppressions d'emplois. Les aides n'ont pas été accessibles à tous. Pour certaines exploitations, le faible poids de l'activité agritouristique dans le chiffre d'affaires global ne leur a pas permis de les toucher alors que l'agritourisme rémunère un à plusieurs emplois. Les chambres d'agriculture demandent donc la reconnaissance du secteur comme un acteur à part entière du tourisme afin que les agriculteurs avec au moins une activité agritouristique puissent bénéficier des aides spécifiques au tourisme. En complément, il serait souhaitable que les exploitations diversifiées en agritourisme aient accès au PGE saisonnier spécifique au secteur hôtelier, à l'exonération des cotisations sociales de la part de la MSA et au report de crédit jusqu'à 12 mois. L'offre agritouristique devrait également être intégrée dans les campagnes promotionnelles d'Atout France notamment et dans les plans de communication régionaux et départementaux. Il convient aussi d'inciter l'éducation nationale et les collectivités locales à renforcer les visites pédagogiques à la ferme à partir de la rentrée afin de relancer les activités et de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la production alimentaire et sa relocalisation. Il lui demande donc les intentions du Gouvernement pour aider les agriculteurs diversifiés en agritourisme et il souhaiterait savoir si les propositions avancées retiennent son attention. Elles seraient de nature à soutenir ces acteurs essentiels dans les territoires et qui ont aujourd'hui besoin d'aide.

